## Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine

Maristella Svampa\*1

L'Amérique latine apparaît sous un jour extrêmement contrasté et dérangeant. Certes, son territoire voit émerger et se consolider nombre de gouvernements progressistes qui s'attachent à transformer l'État, élargir la démocratie participative pour conduire, au final, des politiques publiques visant à améliorer les conditions de vie des couches les plus vulnérables de la population. Nourries d'un discours critique du néo-libéralisme des années 1990, ces politiques adoptent en général – tôt ou tard – une rhétorique nationale-populaire appelant avec insistance à la constitution d'un bloc populaire capable de faire face à la puissance des grands groupes économiques. Mais, ce récit national-populaire, nuancé de ses divers accents nationaux, coexiste avec une politique qui approuve et encourage l'installation d'un modèle néo-colonial fondé sur l'appropriation et la destruction des ressources naturelles. C'est dire que, derrière la rhétorique de l'industrialisation émancipatrice en vogue, se profile le « nouveau consensus international », « destin » que les gouvernements progressistes acceptent au nom d'« avantages comparatifs » ou de la pure et simple subordination à l'ordre géopolitique mondial. Historiquement, ce dernier réserve à l'Amérique latine le rôle d'exportatrice de la Nature, sans se préoccuper de l'impact déstructurant d'une telle activité sur la population ni de ses lourdes conséquences environnementales et sociales.

En termes géopolitiques, l'option « extractiviste² » qui cherche aujourd'hui à s'implanter sur le territoire latino-américain, du Mexique à l'Argentine, répond à une nouvelle division territoriale et mondiale du travail. Celle-ci est fondée sur l'appropriation irresponsable de ressources naturelles non renouvelables créant de nouvelles dissymétries économiques, politiques et environnementales entre le Nord et le Sud. Dans ce sens, l'extractivisme dont il est ici question n'est pas une fatalité. C'est, de la part des différents gouvernements, un choix politique, mais aussi de civilisation. Cette option a des conséquences structurelles négatives sur les territoires et les économies en créant une nouvelle dépendance : on exporte toujours davantage de matières premières, ce qui se traduit par une concentration économique, une spécialisation de la production et une consolidation d'enclaves exportatrices, tous traits historiquement critiqués aussi bien par les courants se réclamant du développement que du marxisme.

Si bien qu'il faut accorder une importance particulière au fait suivant : la situation actuelle illustre non seulement le lien persistant entre l'extractivisme néo« développementiste » et le néo-libéralisme, comme au Pérou, en Colombie ou au Mexique, mais aussi entre ce même extractivisme et les gouvernements progressistes dans un contexte de remontée en puissance de l'interventionnisme de l'État. Cette réalité ajoute à la complexité d'une problématique marquée par le caractère multifactoriel des conflits où se mêlent politiques publiques et logiques d'action et de territoire diverses.

Pour traiter les différents aspects de cette approche, nous mènerons notre analyse en quatre temps. Nous nous intéresserons tout d'abord à la pénétration de l'*extractivisme* dans la région pour décrire ensuite rapidement quelques avatars de la notion actuelle de

<sup>\*</sup> Chercheure au Conicet et professeure à l'Université nationale de La Plata, Argentine. L'auteure exprime ici sa reconnaissance pour les commentaires qui lui ont été faits lors de son passage à l'EHESS comme professeure invitée (janvier 2011) ainsi que pour ceux de ses collègues du groupe « Alternative au développement » lors de la rencontre de Quito, Équateur (mars 2011), organisée par la Fondation Rosa Luxemburg.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Article publié au Problèmes d'Amérique Latine, sous presse, 2011

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> N.D.T.: Ce néologisme, comme son substantif « extractivisme » calqué sur le portugais (Brésil) *extrativismo*, réfère à toute activité d'appropriation de produits naturels (d'origine minérale, animale ou végétale) en vue de leur commercialisation.

développement. Dans un troisième temps, nous nous arrêterons sur les images et les idées élaborées autour de la nature américaine pour rendre compte de la permanence d'un certain imaginaire, en fonction des « avantages comparatifs » dont la région possède aujourd'hui l'usufruit. Dans les deux dernières parties, nous aborderons la question de la nouvelle cartographie des conflits suscités par la mobilisation autour de questions environnementales animée par des organisations indigènes et paysannes ainsi que par les nouveaux mouvements socio-environnementaux. L'un de nos objectifs est d'illustrer les caractéristiques actuelles du tournant éco-territorial où viennent converger discours écologiste et matrice indigène et paysan. Enfin, pour éclairer les tensions existantes avec leurs nuances et leurs différences spécifiques, le présent article propose un aller-retour entre l'analyse de questions ou de notions d'ordre général et l'exploration de lieux comme l'Argentine, le Pérou, l'Équateur ou la Bolivie.

### L'extractivisme dans le contexte de la mondialisation asymétrique

En termes de relations économiques, la mondialisation met à l'ordre du jour une nouvelle division internationale du travail qui accentue encore davantage l'asymétrie entre pays du Nord et du Sud. Les pays du Nord (et à chaque fois de plus, ceux grandes économies émergentes, comme la Chine) ont tendance à installer hors de leurs frontières les premières phases de l'activité d'extraction. Ils privilégient ainsi la préservation de l'environnement local au détriment d'une dégradation environnementale mondiale plus importante, en particulier dans les pays du Sud dont le territoire sert de source d'approvisionnement et de récepteur de déchets (Naredo, 56).

Une telle demande de matières premières ou de biens de consommation adressée aux pays dépendants entraîne un impressionnant processus de reprimarisation de l'économie latino-américaine. Un rapport de la CEPAL, repris par E. Gudynas (2010), illustre cette tendance à partir d'indicateurs de 2009 qui accusent une augmentation par rapport à l'année précédente : ainsi, dans la Communauté andine, le taux des exportations de produits primaires passe de 81 % en 2008 à 82,3 % en 2009 et, pour ce qui est du MERCOSUR, l'accroissement est encore plus important puisque ce même taux passe de 59,8 % à 63,1 %. Dans la région, c'est la Bolivie qui se trouve en tête de cette relance des exportations de produits primaires (soit 92,9 % de ses exportations), mais ce mouvement atteint même un pays comme le Brésil. Sous les deux mandats de Lula da Silva, en effet, la participation des biens primaires dans les exportations passe de 48,5 % en 2003 à 60,9 % en 2009, ce qui remet radicalement en question l'opinion répandue d'un « Brésil industrialisé » (*ibid*.).

Dans le contexte actuel, l'extractivisme doit être compris comme un modèle d'accumulation fondé sur la surexploitation de ressources naturelles en grande partie non renouvelables et sur le déplacement des frontières des territoires jusqu'alors considérés comme « improductifs ». Enfin, ce modèle inclut non seulement les activités strictement extractives (secteur minier et pétrolier) mais aussi d'autres activités (comme l'agrobusiness et les biocarburants) qui nourrissent la logique extractiviste en consolidant la monoproduction. Il englobe également les projets prévus par l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine (*Iniciativa para la Integración de la Infraestructura Regional Suramericana*, IIRSA) dans le domaine des transports (aménagement de voies fluviales, ports, couloirs inter-océaniques, entre autres) de l'énergie (grands barrages hydro-électriques) et des communications. Établi en accord avec plusieurs gouvernements latino-américains en 2000, ce programme a pour objectif essentiel de faciliter l'exportation de ces produits de l'extraction vers leurs ports de destination.

Il faut rappeler que, durant les années 1990, dans le cadre des réformes néo-libérales, les modalités d'intervention de l'État se trouvent modifiées entraînant, entre autres, la perte du

contrôle des ressources et des territoires. Cependant, au cours des dernières années, dans un contexte marqué par l'émergence de gouvernements progressistes, tout particulièrement en Bolivie et en Équateur, l'État reprends ses capacités institutionnelles : il se pose en acteur économique efficace et, dans certains cas, en agent redistributeur. En dépit de ces progrès, avec l'apparition des théories de la gouvernance mondiale, la tendance n'est pas au retour d'un État « méga-acteur ». L'État régulateur réapparaît, au contraire, dans un espace à géométrie variable, c'est-à-dire, sur une scène à plusieurs acteurs (complexification de la société civile qu'illustre la présence de mouvements sociaux, d'ONG et d'autres acteurs) en étroite collaboration avec des capitaux privés multinationaux, dont le poids dans les économies nationales ne cesse d'augmenter. Il ne faut pas oublier non plus que le retour de l'État à ses fonctions redistributives s'appuie sur un tissu social différent de ce qu'il avait été jusque-là (une assise ouvrière et paysanne) : le produit des transformations des années néolibérales et, dans nombre de cas, des politiques sociales compensatoires prônées dans les années 1990 par la Banque mondiale.

L'une des conséquences de l'actuelle poussée extractiviste est la multiplication des conflits sociaux autour des questions environnementales. Cela se traduit par une montée en puissance des luttes ancestrales pour la terre de la part des mouvements indigènes et paysans ainsi que par l'apparition de nouvelles formes de mobilisation et de participation citoyenne autour de la défense des ressources naturelles (définies comme « biens communs »), de la biodiversité et de l'environnement. Par conflits sociaux autour des questions environnementales, nous entendons les conflits liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles qui supposent, de la part des acteurs en présence, des intérêts et des valeurs différents dans un contexte d'asymétrie du pouvoir<sup>3</sup>. Les divergences concernant les ressources naturelles portent sur le territoire (partagé ou à contrôler) et, plus généralement, sur la nécessité de le préserver ou de le protéger. Allant de pair avec la nouvelle division territoriale et mondialisée du travail, l'un des traits spécifiques des conflits environnementaux est leur caractère plurifactoriel qu'illustre la complexité des liens entre acteurs sociaux, économiques et politiques aux différents stades de l'action et aux divers niveaux juridictionnels. Enfin, de tels conflits sont l'expression de conceptions différentes de la nature qui, en dernière instance, manifestent une divergence de fond concernant la notion de développement. C'est pourquoi l'analyse des conflits environnementaux constitue une introduction privilégiée à l'explicitation de deux questions qui lui sont consubstantielles, à savoir, le développement et l'environnement.

### Remise en question et retour de l'idée de développement

Pour comprendre ce que l'on entend ici par nouveau développement extractiviste, il faut s'arrêter sur les avatars du concept de développement. Rappelons que la notion de développement constitue l'un des piliers de la pensée latino-américaine. Pour la CEPAL [Commission économique pour l'Amérique latine de l'Onu], loin de relever de la temporalité, comme l'avancent à l'époque un certain nombre de conceptions du développement « par étapes », dont Rostow constitue le paradigme, la problématique du développement ressortit à la structure économique et à la division internationale du travail. L'Amérique latine doit en finir avec les formules de l'économie classique qui condamnent le sous-continent à la spécialisation économique pays par pays (les « avantages comparatifs » de la production primaire-exportatrice) pour ouvrir une voie « propre » vers l'industrialisation. La notion de « développementisme » est issue de cette proposition innovante qui suscite d'intenses débats théoriques (auxquels participent différents courants d'analyse de la dépendance) débouchant

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur ce sujet, voir G. Guillaume (2003).

sur l'élaboration d'un ensemble de thèses concernant les possibilités d'une industrialisation à la périphérie du capitalisme<sup>4</sup>.

Mais au cours de ces dernières décennies, le panorama change radicalement : la remise en question de l'idée de modernisation et, partant, la critique du développement comme grand récit homogénéisateur ouvre la voie à un nouvel espace critique tant politique que philosophique. À l'échelle internationale, la crise des discours de l'émancipation et l'échec des « socialismes réels », ouvre progressivement la voie au déploiement d'un discours néolibéral qui diabolise l'action de l'État et propose de réduire son pouvoir régulateur à sa plus simple expression pour permettre la libération des forces « bénéfiques » du marché. En Amérique Latine, ce processus vient se greffer sur l'héritage des dictatures militaires des années 1970 et, surtout, sur les phases d'hyperinflation de la fin des années 1980 qui finissent par permettre au néolibéralisme de pénétrer la région sous des gouvernements désormais d'orientation démocratique.

Parallèlement, au cours de ces dernières décennies, la crise de l'idée de développement, dans sa version dominante, conduit à une révision du paradigme de la modernisation. À cet égard, c'est la critique menée au nom de l'environnement qui prend la première place dans l'agenda mondial à partir de la publication du rapport Meadows sur « Les limites de la croissance » (1972). Ce document met l'accent sur les graves dangers de pollution et de l'épuisement des matières premières que ferait peser sur la planète tout entière la poursuite du type et du rythme de croissance économique. Ainsi, la critique environnementale naissante contribue à mettre en question la notion de développement régnante. Elle adresse également aux pays du Sud un message très clair : le modèle de développement industriel propre aux pays du Nord est loin d'être universalisable (Mealla, 2006).

La remise en question de la conception productiviste (l'identification du développement à la croissance économique) rend nécessaire l'élaboration de nouvelles notions au cours des années 1990. L'une d'elles, le « développement durable » sera introduite dans l'agenda international après la publication du document intitulé « Notre futur commun » (1987) ainsi qu'à la suite du Sommet de Rio, en 1992. Malgré l'incontestable complexité de cette dernière notion, il convient d'en distinguer deux significations bien distinctes. D'une part, au sens plein, la croissance est considérée non comme une fin en soi, mais comme un moyen. Ce qui revient à placer au premier plan l'engagement vis-à-vis des générations futures ainsi que le respect de l'intégrité des systèmes naturels qui permettent la vie sur la planète (écologie politique, économie écologique, « écologie profonde », entre autres). D'autre part, au sens superficiel, la croissance est tenue pour la possibilité d'un type de développement durable fondé sur le progrès et l'usage efficace de la technologie. Si bien que la première de ces conceptions est défendue par divers organismes de la société civile et courants environnementalistes, alors que la seconde est présente dans la rhétorique des organisations professionnelles et des élites des gouvernements de toutes nuances.

La notion de « développement humain » est d'une tout autre nature : liée au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), elle s'inspire d'ouvrages à caractère philosophique, comme ceux d'Amartya Senn, dans lesquels elle se trouve associée aux idées d'équité et de liberté. Sans constituer une alternative à l'économisme préconisé par le néolibéralisme régnant, cette notion vise à complexifier le concept de développement puisqu'elle comprend des indicateurs autres qu'économiques, comme ceux, entre autres, relatifs à l'éducation, la santé, le genre (Unceta, 2009).

À cela vient s'ajouter le fait qu'en Amérique latine, davantage que sous d'autres latitudes, les différentes composantes de la gauche, de sa frange anti-capitaliste à sa frange nationale-populaire, restent fortement marquées par un « développementisme » toujours

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La recherche de modèles d'industrialisation latino-américains a conduit parfois à une lecture du modèle soviétique comme paradigme alternatif réussi. Je remercie G. Bataillon de cette observation.

enclin à mettre l'accent sur une lecture de l'histoire qui privilégie l'accroissement des forces productives et vante ses mérites dans le cadre d'un modèle industriel ou ouvriériste. Cela explique peut-être le fait qu'ils se montrent réfractaires à la problématique écologique. Ils la considèrent, en effet, comme une préoccupation importée des pays riches qui ne fait que reconduire les inégalités entre pays industrialisés et pays en voie de (ou aspirant au) développement industriel.

La critique post-structuraliste de cette vision productiviste caractéristique des gauches menée, entre autres auteurs, par G. Esteva (2000) et A. Escobar (2005) constitue une exception. En accord avec la problématique développée par les courants indigénistes, cette lecture vise à déconstruire le concept moderne de développement en le considérant comme un discours de pouvoir pour mettre en évidence les principaux mécanismes de la domination (clivage développement/sous-développement; professionnalisation de la question avec les experts et leur institutionnalisation dans un réseau d'organisations nationales, régionales et internationales) et l'occultation ou la sous-estimation d'autres expériences/connaissances locales et pratiques vernaculaires.

Dans les années 1990, par conséquent, le développement en tant que « grand récit », c'est-à-dire, à la fois en tant que schéma ordonnateur et promesse d'émancipation, disparaît pour un temps de l'agenda politique et académique aussi bien en Amérique latine que dans d'autres régions du monde. Cependant, l'éclipse de la notion de développement sera de courte durée : on assiste aujourd'hui à son retour en force dans l'agenda bien que le sens quelle recouvre maintenant ne peut être aussi facilement homologué avec celui d'autres époques. Certes, le « développementisme », à la fois « idéologie » et « modèle économique », connaît diverses variantes entre les années 1950 et la fin des années 1980 (modèle populiste ; modèle national-« développementiste »); mais durant cette période, il renvoie à la consolidation d'un modèle productiviste industriel avec l'État interventionniste comme acteur principal (« mégaacteur<sup>5</sup> »). Dans ce sens, la conception « développementiste » classique est très loin du tournant qu'elle prend actuellement. En effet, dans le contexte de la nouvelle phase de mondialisation asymétrique, l'idée de développement apparaît liée au paradigme extractiviste fortement remis en question par les partisans du « développementisme » d'autrefois. Par ailleurs, elle s'est annexé des notions très trompeuses, à forte résonance mondiale, comme celles de développement durable (au sens superficiel), de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et de gouvernance (Svampa, 2008).

En définitive, la notion de développement d'aujourd'hui n'a que bien peu de chose à voir avec le « développementisme » d'antan. Elle est davantage le produit de la convergence entre, d'une part, un paradigme extractiviste, une primarisation renouvelée de l'économie et la constitution d'enclaves exportatrices et, d'autre part, une conception néo-libérale dont le trait dominant reste le productivisme à peine rajeuni d'un usage toujours opportun et volatil de certaines notions mondialisées (développement durable, RSE, gouvernance). À une telle convergence, nous donnons le nom d' *néo développementisme* extractiviste qui caractérise l'actuelle conjoncture latino-américaine<sup>6</sup>.

### La conception de la nature et l'illusion « développementiste »

Très souvent, l'ouverture d'un débat public sur les antagonismes qui naissent des nouvelles orientations du capital est rendue impossible non seulement pour des raisons économiques et politiques, mais aussi pour des motifs de type culturel et épistémologique qui ont trait aux croyances et aux représentations sociales. Manière, ici, de souligner l'importance

<sup>6</sup> À ce sujet, voir l'intéressante et provocatrice synthèse de Gudynas sur les caractéristique de ce que l'auteur nomme le « nèo-extractivisme développementiste» (2009b).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour reprendre l'heureuse expression de Brieva *et al.* (2002).

acquise par certains imaginaires et récits nationaux – et régionaux – concernant le développement et qui sont intimement liés à une conception déterminée de la nature américaine<sup>7</sup>.

Plusieurs auteurs soulignent l'anthropocentrisme de la conception dominante de la nature, à la fois « panier de ressources » et « capital » (Gudynas, 2002). Or, en Amérique Latine, cette idée se trouve renforcée de la croyance selon laquelle le continent est, pour reprendre l'expression du sociologue bolivien R. Zavaletta (2007), « le *locus* par excellence d'abondantes ressources naturelles ». L'« avantage comparatif » de cette région serait ainsi sa capacité (historique) à exporter la nature.

Dans une telle perspective, les paysages naturels, ces décors baroques et ces espaces infinis qui ont tant fasciné voyageurs et écrivains à toutes les époques se trouvent pris dans les différents cycles économiques et investis d'une signification nouvelle. L'actuel boom minier qui atteint la plupart des pays d'Amérique latine<sup>8</sup> en offre un exemple. Le développement à grande échelle de l'activité minière s'étend maintenant aux cimes des massifs andins où naissent d'importants bassins fluviaux, hier inaccessibles et convertis aujourd'hui en objectif de projets pharaoniques (tel celui de Pascua Lama, premier projet binational mondial élaboré par le Chili et l'Argentine; ou le projet d'exploitation minière dans sa phase de prospection menée dans la cordillère du Condor, en Équateur et au Pérou). Autre exemple emblématique, celui de la « découverte » des vertus du lithium : le paysage jusque-là vierge du Salar de Uyuni prend aujourd'hui un sens nouveau avec le besoin de développer les énergies de remplacement (voiture électrique). Ainsi, le nouveau paradigme bio-technologique finit par requalifier des ressources naturelles « non utilisées » ou des territoires « improductifs » qui entrent ainsi faisant entrer dans le registre de l'évaluation capitaliste.

Pour en revenir à Zavaletta, cet auteur affirme que l'idée du sous-continent comme *locus* par excellence d'importantes ressources naturelles a informé le *mythe de l'excédent*, « l'un des plus fondamentaux et l'un des premiers en Amérique latine ». L'auteur bolivien fait ici référence au mythe d'un *eldorado*, que « tout Latino-américain espère dans son âme », lié à une découverte matérielle soudaine (d'une ressource ou d'un bien naturel) qui produit l'excédent comme par « magie » et « qui, dans la plupart des cas, n'a pas été utilisée à bon escient ». Zavaletta s'en tient là, car ses préoccupations ont peu à voir avec la question de la préservation de l'environnement, aujourd'hui si importante dans nos sociétés, mais davantage avec celle du « contrôle de l'excédent » (sur lequel on reviendra plus loin). Cependant, on peut légitimement en appeler à Zavaletta pour penser l'actuel retour de ce mythe fondateur de longue durée, *l'excédent comme magie*, lié à l'abondance de ressources naturelles et ses avantages dans le cadre d'un nouveau cycle d'accumulation.

Plusieurs auteurs latino-américains ont développé ce thème. Parmi eux, F. Coronil (2002) traite de l'« État magique » et de la mentalité rentière appliqués au cas vénézuélien.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les termes « imaginaires » ou « récits » renvoient à la construction d'un récit unificateur reposant sur certaines marques identitaires et sur des mythes des origines qui donnent forme aux représentations collectives du présent et du futur. Voir Baczko (1993) et, pour la notion de récit, Koselleck (1993).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> On fait ici référence à l'exploitation minière à ciel ouvert et à grande échelle fondée sur les nouvelles technologies permettant d'extraire le minerai de qualité médiocre qui reste disséminé dans la roche au moyen de substances chimiques hautement polluantes. De plus, en raison de son ampleur, une telle entreprise exige une utilisation disproportionnée de ressources hydriques et d'énergie nécessaires aussi bien au développement des économies locales (agriculture et élevage) qu'à la consommation humaine. Outre les pays de tradition extractive comme le Chili, le Pérou, la Bolivie et le Méxique, ce modèle englobe actuellement des pays et des régions qui, jusque-là, n'ont pas connu l'extraction à grande échelle, comme l'Argentine, l'Équateur, le Venezuela, le Honduras et le Guatemala. Cette activité se touve aujourd'hui concentrée dans le Cône Sud, mais il existe des indices de jour en jour plus nombreux qui laissent à penser que l'Amérique centrale connaîtra à son tour, dans les années à venir, une augmentation des investissements dans l'industrie extractive. En raison de l'augmentation de la demande de pays tels la Chine et l'Inde, ce processus est d'ailleurs déjà en cours au Guatemala et au Honduras (Bebbington, 2007, p. 23-24).

Dans le même ordre d'idées, et dans une thématique proche de ce que l'on connaît comme le « mal hollandais », l'équatorien A. Acosta (2009) réfléchit sur « la malédiction de l'abondance », en établissant un lien entre paradigme extractiviste et paupérisation de la population, entre augmentation des inégalités, distorsions de l'appareil de production et pillage des ressources naturelles.

Dans un registre semblable, qui ressortit davantage à la persistance d'un imaginaire social déterminé, il convient, selon nous, de souligner l'importance du mythe premier de l'excédent comme magie qui alimente dans le contexte actuel l'illusion du développement. L'idée ici à l'œuvre est que, grâce aux possibilités économiques actuelles (hausse du prix des matières premières et demande croissante en provenance d'Asie, pour l'essentiel), on peut rapidement combler la distance séparant les pays industrialisés des sociétés latino-américains pour atteindre le développement toujours promis mais jamais réalisé de ces dernières.

Sur le court terme, l'illusion « développementiste » est en rapport avec l'expérience de la crise. C'est-à-dire avec, d'une part, l'héritage néo-libéral des années 1990 qui voit l'augmentation des inégalités et de la pauvreté et, d'autre part, avec la possibilité de pallier les effets de l'actuelle crise économique internationale grâce aux avantages comparatifs évoqués plus haut. Ainsi, l'excédent fiscal et les taux élevés de la croissance annuelle des pays latino-américains, joints à l'exportation de produits primaires viennent étayer un discours triomphaliste à propos d'une « voie spécifiquement latino-américaine » où se mêlent indistinctement continuités et ruptures aux plans politique, social et économique. Par exemple, la fin de la « longue nuit néo-libérale » (selon l'expression du président équatorien R. Correa) a son corrélat politique et économique dans la grande crise des premières années du XXI<sup>e</sup> siècle (chômage, réduction des offres d'emploi, migration massive); en Argentine, on retrouve dans le discours des Kirchner un autre lieu commun qui oppose les indicateurs économiques et sociaux actuels à ceux des années néo-libérales (les années 1990, sous le cycle néo-libéral de C. Menem) et, surtout, à ceux de la grande crise qui secoue l'Argentine en 2001-2002 avec la fin de la convertibilité entre peso et dollar.

À cet égard, c'est la Bolivie qui offre le panorama latino-américain le plus emblématique de l'illusion « développementiste » et le plus paradoxal à la fois. En effet, dans un contexte d'augmentation vertigineuse du prix des commodities où les nationalisations ont un effet multiplicateur de la rente liée aux exportations de produits primaires au début de son deuxième mandat, Evo Morales souligne les perspectives d'ouverture à de nouvelles activités qui s'offrent à l'économie. Le vice-président A. García Linera parle de « grand saut industriel » et met l'accent sur une série de méga-projets stratégiques qui portent en réalité sur le développement de l'industrie extractive (participation aux premières phases de l'exploitation du lithium, développement de méga-sites d'extraction à ciel ouvert en association avec de grandes compagnies transnationales, construction de grands barrages hydroélectriques et de routes dans le cadre de l'IIRSA, entres autres) (Svampa, 2010). Le discours d'Evo Morales lui-même est tissé d'importantes ambiguïtés et contradictions : s'adressant à l'extérieur, il présente une dimension éco-territoriale conséquente, surtout lorsqu'il fait référence au changement climatique ou en appelle à la philosophie du « bien vivre »; mais, pour l'usage interne, il réaffirme une pratique nationale-productiviste. Dans ce sens, la centralité de la thématique du contrôle des ressources (soit de la part de l'État soit de la part des nations ou peuples originaires sur leurs propres territoires) rapproche encore davantage la position de la Bolivie actuelle d'une conception nationale-populaire qui met l'accent sur la problématique du pillage des ressources naturelles tout en écartant ou sousestimant la guestion de l'impact environnemental<sup>9</sup>. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ce n'est pas par hasard que Evo Morales fait une critique unilatérale du modèle productiviste actuel lorsqu'il évacue le problème de l'environnement, comme s'il n'était de la responsabilité des seuls pays les plus riches et développés (eu égard à la dette écologique) et n'avait strictement rien à voir avec la politique économique

conflits sociaux des années 2000 à 2005 mettent eux-mêmes l'accent davantage sur l'accès aux ressources naturelles et sur leur contrôle que sur le souci ou la protection de l'environnement. La conséquence de tout cela, c'est que le gouvernement bolivien conçoit très difficilement la pertinence des conflits environnementaux qui se font jour face à la consolidation d'un tel modèle productiviste : il a tendance à disqualifier les revendications environnementales qu'il apparente à l'activité intéressée d'ONG étrangères ou à celle de prétendus agents de l'impérialisme.

Pour résumer, il existe en Amérique latine toute une gamme de courants environnementalistes. Mais l'un des problèmes fondamentaux pour traiter de la question environnementale, en Bolivie notamment, ce n'est pas tant le type de courant en présence, que la marque de l'illusion « développementiste », et bien davantage encore, l'efficacité symbolique de son imaginaire et de la conception de la nature qu'elle véhicule ainsi que son actualisation dans un contexte d'avantages comparatifs.

#### Le tournant éco-territorial des luttes

En Amérique latine, par delà les spécificités nationales, la dynamique des luttes environnementales configure le socle d'un langage commun valorisant la territorialité qui rend chaque jour davantage compte d'une rencontre innovante entre un cadre indigènecommunautaire et un discours sur l'environnement. Cette convergence prend la forme de ce que l'on pourrait appeler un tournant éco-territorial qui illustre la manière dont les acteurs sociaux pensent et se représentent les luttes actuelles en faveur de l'environnement centrées sur la défense de la terre et du territoire.

On pourrait peut-être penser que l'apparition d'un langage alternatif de valorisation de la territorialité va davantage de soi dans le cas des organisations indigènes et paysannes. Ce qui serait imputable à l'étroite relation qu'elles établissent entre terre et territoire en termes de communauté de vie et aussi à l'évidente réactivation du cadre communautaire indigène au cours de ces dernières décennies. Pourtant, loin d'être exclusif des régions à forte présence de peuples originaires, la nuance environnementale revêtue par les luttes atteint même des pays où, comme en Argentine, les actions de résistance des paysans et des indigènes mais, surtout, des mouvements de sauvegarde de l'environnement', se sont multipliées.

À cet égard, ce qui apparaît comme le plus novateur, c'est la relation établie entre acteurs différents, qui permet l'ouverture d'un dialogue fructueux entre disciplines et savoirs, dialogue caractérisé par la valorisation des savoirs locaux et l'élaboration d'un savoir expert indépendant des discours dominants. Cette question n'est pas secondaire puisque c'est à partir d'une telle articulation que les organisations et les mouvements ont pu poser des diagnostics communs qui dépassent la problématique locale et nationale. Ils ont aussi diversifié leurs stratégies de lutte en combinant mobilisation à la base et mise en place de réseaux sociaux par le biais de la création et de l'utilisation de divers outils techniques et juridiques (présentations collectives, nouvelles réglementations et lois de protection de l'environnement ainsi que des droits des peuples originaires).

Il est impossible de dresser la liste des réseaux nationaux dédiés à la défense de l'environnement présents aujourd'hui en Amérique latine et qui viennent s'ajouter aux

adoptée par son propre gouvernement. À cet égard, un certain nombre de questions aident à comprendre le nœud de ces contradictions. L'une d'elles concerne le lien que l'imaginaire extractiviste de la Bolivie établit avec la figure du pillage réitéré – de terres et de richesses –, c'est-à-dire, avec l'impossibilité de convertir l'excédent, comme l'affirmait Zavaletta, en « matière étatique ». Cette obsession explique que le thème central de l'agenda du gouvernement soit celui du contrôle de l'excédent et non pas, précisément, la discussion sur les conséquences que pourrait avoir la dissémination d'un modèle de développement déterminé fondé sur le paradigme de l'industrie extractive.

organisations paysannes et indigènes préexistantes. À titre d'exemple, on peut citer la Confédération nationale des communautés affectées par l'industrie minière (Confederación Nacional de Comunidades Afectadas por la Minería, CONACAMI) née en 1999 au Pérou, l'Union des assemblées citoyennes (Unión de Asambleas Ciudadanas, UAC) apparue en 2006 en Argentine, et qui regroupe quelque soixante-dix organisations de base remettant en question le modèle industriel minier et celui de l'agro-business ainsi que l'Assemblée nationale des victimes de préjudices environnementaux (Asamblea Nacional de Afectados Ambientales, ANAA, Mexique) créée en 2008 dans des locaux de l'UNAM avec le soutien de l'Union des scientifiques critiques (Unión de Científicos Críticos, UCC). Parmi les réseaux transnationaux, on peut citer la Coordination andine des organisations indigènes (Coordinadora Andina de Organizaciones Indígenas, CAOI) qui regroupe depuis 2006 des organisations du Pérou, de Bolivie, de Colombie, du Chili et d'Argentine.

Ces réseaux et mouvements sociaux territoriaux ont progressivement élaboré un langage commun à l'opposé ou éloigné du discours de l'efficacité et de la conception « développementiste » propre au récit dominant dont les points convergents sont les suivants <sup>10</sup>:

a) Biens communs: les ressources naturelles défendues sont ici renommées « biens communs » dont le mode de vie mené sur un territoire déterminé permet et garantit l'existence. Le concept, largement diffusé dans les mouvements sociaux, recouvre des visions plurielles qui exigent que soient exclues du marché les ressources constituant un patrimoine naturel, social et culturel et qui, à ce titre, n'ont pas de prix. Ce caractère « inaliénable » est lié à l'idée du commun, du partagé et, en définitive, à la définition espaces du commun (Esteva, communauté ou des La référence aux biens communs est intimement liée à la notion de territoire 11 : ainsi, il ne s'agirait pas seulement d'une divergence portant sur les « ressources naturelles » mais sur la constitution d'un « mode de territorialité » déterminé, fondé sur la protection du « commun » (patrimoine naturel, social et culturel). Les piliers qui viennent soutenir de leur consistance empirique ce discours autour du « commun » sont divers. Dans certains cas, la valorisation du territoire est liée, entre autres, à l'histoire familiale, communautaire, voire ancestrale (« territoire hérité »). Dans d'autres cas, elle est le fait de ceux qui font le choix de quitter les grands centres urbains du pays pour s'installer dans des endroits menacés (« territoire choisi »). Enfin, la conception du territoire « hérité » et/ou « choisi » rejoint celle du territoire lié aux communautés indigènes et paysannes (« territoire

Cette logique du « territoire originel » débouche sur la défense chaque jour plus effective du droit à l'autodétermination des peuples indigènes que recueille au niveau international la convention 169 de l'OIT, reprise par toutes les Constitutions latino-américaines. Ce document est devenu l'outil fondamental du contrôle/réappropriation du territoire menacé par l'actuel modèle de développement, comme l'illustrent les cas du Pérou, de l'Équateur et, plus récemment, de la Bolivie.

b) *Justice environnementale*: le tournant éco-territorial présente des points communs notoires avec ce que les acteurs eux-mêmes nomment le « mouvement pour la justice de l'environnement » né dans les années 1980 dans des communautés noires aux États-Unis. La notion de justice environnementale « implique le droit à un environnement sûr, salubre

<sup>11</sup> Malgré son usage très répandu et bien qu'intimement associée au thème du territoire, la notion même de biens communs n'a pas donné lieu à davantage de débats en Amérique latine. En réalité, ce concept est propre à la tradition anglo-saxonne. Sur ce sujet, voir S. Helfrich (2008).

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> On ne développe ici que quatre de ces topiques qui, par ailleurs, pèsent d'un poids inégal dans le déroulement même de ces luttes. Pour plus d'exhaustivité, il faudrait leur ajouter celui de la « *souveraineté alimentaire* », exigence posée par la majorité des mouvements paysans, parmi eux la Voie paysanne.

et productif pour tous, l'environnement étant envisagé comme un tout comprenant ses dimensions écologique, physique, immobilière, sociale, politique, esthétique et économique. Elle ressortit ainsi aux conditions dans lesquelles ce droit peut s'exercer librement pour préserver, respecter et permettre le plein épanouissement des identités individuelles et collectives, de la dignité et de l'autonomie des communautés » (Acselard, 16).

Cette problématique met l'accent sur les inégalités qui concernent les dépenses environnementales, l'absence de participation et de démocratie, le racisme environnemental envers les peuples originaires dépouillés de leurs territoires au bénéfice de projets non durables et, enfin, la discrimination en raison du genre ainsi que la dette écologique. Ces inégalités sont à l'origine de la constitution de divers réseaux pour un environnement juste qui se développent aujourd'hui en Amérique latine dans des pays comme le Chili (Observatoire latino-américain des conflits environnementaux, Observatorio Latinoamericano de Conflictos Ambientales, OLCA) et le Brésil (Réseau pour une justice environnementale, Red de Justicia Ambiental)<sup>12</sup>.

c) Vivre bien : l'un des mots-d'ordre qui a le plus contribué à la vitalité de l'actuel tournant éco-territorial; ce suma kausay ou suma gamaña est partie intégrante de la vision du monde des indigènes des Andes (Quechua et Aymara). Sans doute est-ce là l'un des topiques les plus mobilisateurs venus de cette région : il tend à s'imposer par rapport à d'autres (comme celui de l'environnement juste) parce qu'il jette un pont entre passé et cadre communautaire regard Quel sens prend le « vivre bien » dans les débats actuels en Équateur et en Bolivie, principalement? Tous s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'un « concept en construction ». Pour le Bolivien Xavier Albó (2009), derrière le concept se trouve la logique des communautés de nombreux peuples indigènes originaires qui se heurtent aux sociétés et aux pouvoirs dominants pour se constituer comme partie du pays. Le chancelier bolivien David Choquehuanca, un intellectuel aymara au long parcours dans le monde des ONG, est l'illustration de cette conception éco-communautariste. L'Équatorienne Magdalena León, de son côté, fait reposer la notion du « vivre bien » « sur la réciprocité, la coopération, la complémentarité » et la relie à la conception éco-féministe du souci de la 1'autre (Léon, Deux Constitutions latino-américaines, celle de l'Équateur et de la Bolivie, adoptent cette notion du « vivre bien ». En Équateur, le gouvernement a élaboré, via le ministère de la Planification et du Développement (Secretaría Nacional de Planificación y Desarrollo), un Plan du Vivre Bien 2009-2013 (Plan del Buen Vivir). Ce dernier prévoit, outre le « retour de l'État », un changement du modèle d'accumulation, différent de celui de l'exportation de produits primaires, pour parvenir à un développement endogène, bio-centré, fondé sur l'utilisation de la biodiversité, la connaissance et le tourisme. Comme l'indique ce plan, « le changement ne sera pas immédiat, mais le programme du « Vivre bien » constitue une feuille route » (P. Ospina, Il importe de souligner que, alors que l'Équateur crédite la philosophie du « vivre bien » d'une longue ascendance (depuis Aristote jusqu'à l'éco-socialisme et l'éco-féminisme), la Bolivie, dont l'histoire politique est davantage auto-centrée, ne la met en relation qu'avec la vision du monde des peuples originaires. Cependant, au regard de l'importance des débats actuels, le « vivre bien » constitue, pour l'instant, une vaste rubrique dans laquelle viennent s'inscrire différents signifiants émancipateurs. Parmi ceux-ci, le signifiant communautaire apparaît comme le cadre inspirateur et le noyau commun, par-delà la difficulté de sa traduction dans des expériences déterminées (il est impossible à la fois

d'idéaliser le monde communautaire indigène et d'ignorer les différentes manières dont il se décline en Amérique latine) ou dans des politiques publiques concrètes face à l'extractivisme régnant. Certes, il risque de se retrouver prématurément vidé de son sens parce que pris dans des rhétoriques de légitimation gouvernementale ou de se retrouver « vampirisé » par des organismes internationaux, comme ce fut le cas, en d'autres temps, pour d'autres notions porteuses de grandes potentialités politiques.

d) Droits de la nature : cette approche juridique et philosophique fondée sur l'écologie profonde apparaît pour la première fois dans la nouvelle Constitution équatorienne. Son caractère innovant témoigne de ce qu'E. Gudynas (2009a) appelle le « tournant biocentré », pour souligner le passage d'une vision anthropocentrique de la nature à une autre, qui fait de cette dernière un sujet de droits. Dans cette même perspective, on pose également l'existence de plusieurs modalités de citoyenneté (citovenneté environnementale et méta-citoyenneté écologique) ou de deux types de justice indépendante, la justice environnementale, et la justice écologique. La première exige des conditions sociales équitables et un environnement salubre, non contaminé. La seconde veille à la survie des espèces et de leurs écosystèmes en tant que réseaux pour la vie 2009b: (Gudynas, Acosta, 2010). En cohérence avec cette conception, dont il donne l'expression la plus forte, le gouvernement équatorien a proposé, en mai 2007, de renoncer à exploiter le pétrole du parc national Yasuni (bloc 43), c'est-à-dire de laisser le brut dans la terre dans le but de lutter contre le changement climatique, de protéger la biodiversité et les cultures isolées. Cela afin de favoriser un type de développement social fondé sur la conservation de la nature et les énergies alternatives. La communauté internationale s'engagerait dans ce processus avec une compensation financière par la création d'un fonds administré par l'ONU avec la participation de l'État équatorien, de la société civile et des contribuables. Il faut dire que le Yasuni, situé en Amazonie, à l'est du pays, constitue la forêt dont la biodiversité est la plus riche de la planète : « sur un seul hectare de forêt, on trouve autant d'espèces d'arbres que dans tous les États-Unis et le Canada réunis 13 ». Certaines organisations de peuples originaires, comme la Confédération nationale des indigènes de l'Équateur (Confederación Nacional de los Indígenas del Ecuador, CONAIE) ainsi que certaines ONG de défense de l'environnement, comme Action écologique (Acción Ecológica), très active dans le domaine, illustrent le tournant éco-territorial des luttes. Et ce, non seulement parce qu'il s'agit d'un pays qui a produit des innovations juridiques et constitutionnelles déjà évoquées, mais aussi parce que, dans un contexte de grandes tensions avec le gouvernement de Rafael Correa, ces acteurs collectifs visent sans relâche à approfondir le débat sur le modèle de développement et la mise sur pied d'une alternative au modèle dominant de l'industrie extractive.

#### Vers l'élaboration d'une alternative ?

Dans quelle mesure les références communes aux organisations indigènes et aux mouvements sociaux territoriaux constituent-elles, en elles-mêmes, une alternative à la conception néo-« développementiste » dominante axé sur l'extractivisme? Dans la perspective exposée ici, la réponse à cette question n'est pas aisée et ne peut qu'être incomplète. Un premier point est à souligner : lorsque l'on parle de tournant éco-territorial, on

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Le parc national Yasuní abrite également les Huaorani ainsi que quelques-uns des derniers peuples indigènes qui vivent encore aujourd'hui isolés. C'est sur ces terres que se trouvent les réserves les plus importantes de pétrole équatorien, dans le bloc Ishpingo-Tambococha-Tipuni (ITT) avec 900 millions de barrils.

fait référence à la création de cadres de l'action collective<sup>14</sup> qui fonctionnent comme autant de structures signifiantes et de schémas d'interprétation contestataires ou alternatifs. Ces cadres tendent à renforcer une capacité de mobilisation, à acclimater une thématique, un langage et des mots d'ordre nouveaux, ce qui conduit à une dynamique interactive propre à créer un sujet collectif du commun. On ne prétend pas ici réduire la notion à un concept académique (ou en faire un pur instrument d'analyse). Il s'agit, au contraire, d'attirer l'attention sur la manière dont les mouvements et les organisations sociales inscrivent leurs luttes dans la société et leur donnent sens. Ce qui, de plus, est conforme à l'approche qui caractérise la réflexion et la théorisation en Amérique latine. Si bien qu'il paraît clair que de tels cadres communs de signification vont dans le sens d'un élargissement des frontières du droit, en contradiction évidente avec le modèle dominant. Ils sont également l'expression d'un débat sociétal sur ce que l'on entend ou doit entendre par « développement véritable » ou par « développement alternatif » et, plus largement, de ce que l'on entend par démocratie, étant donné l'ostracisme qui frappe les populations affectées. Qu'elle s'exprime en termes de défense du territoire et des biens communs, des droits de l'homme, des droits de la nature ou du « vivre bien », l'exigence vise la démocratisation des décisions, et, plus encore, le droit des peuples à dire « non » à des projets qui affectent considérablement les conditions de vie des couches les plus vulnérables de la société et qui compromettent l'avenir des générations futures.

Le tournant éco-territorial des luttes rend compte de la manière dont les organisations et les mouvements sociaux concernés accumulent des connaissances alternatives sur des questions communes, ce qui constitue, sans aucun doute, une condition nécessaire, mais non suffisante, pour pouvoir parler d'alternatives au modèle de développement dominant.

Parallèlement aux expériences locales qui pourraient être tenues pour exemplaires (comme dans le cas d'Intag, canton de Cotacachi, en Équateur) ou d'expériences communautaires peu systématisées au plan académique, on commence à débattre, dans une perspective plus macrosociale<sup>15</sup>, de propositions pour sortir de la conception dominante de l'industrie extractive qui n'ont pas été suffisamment débattues (et réappropriées) par les organisations de la société civile Il faut souligner a cet égard les apportations du Claes (Centre latino-américan d'écologie sociale), sous la direction de E. Gudynas (2010) ainsi que l'organisation de différents débats et ateliers de discussion sur les alternatives à l'extractivisme et les possibles transitions dans différents pays d'Amérique latine. 16 Même si ces débats ont démarré en Equateur, il est au Pérou où un ensemble d'organisations qui participent du Réseaux péruvien pour une globalization avec équité (Red peruana por una Globalización con Equidad -RedGE-), a fait un pas un avant, avec une déclaration de fort impact, présenté face aux différentes partis politiques, avant les elections présidentielles. Cette déclaration pose une scène de transition vers le post-extractivisme, avec des mésures concrètes qui vise l'usage durable du térritoire, le renforcements d'instruments de gestion environnementale, le changement du cadre de régulation, le respet du droit de consultation, parmi d'autres thèmes importants. Peut être ces propositions n'ont pas la radicalité discursive que l'on trouve dans d'autres pays, tels que la Bolivie et l'Equateur, car elles ne parlent pas ni du « bon vivre » ni de l'Etat plurinational, mais au moins pose la nécessité de penser des cadres moins destructifs (depredatorios); un débat absent dans des pays comme l'Argentine, consideré néanmoins sous un gouvernenemt « progressiste.

-

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Goffman définit les cadres comme « des schèmes interprétatifs qui permettent aux individus et aux groupes de localiser, percevoir, identifier et nommer les faits de leur propre monde et du monde en général » (1991). Du point de vue constructiviste et interactionniste, il existe cependant différentes approches des « processus d'encadrement. Sur ce sujet, voir Gamson (1999), Rivas (1998) et Snow (2001).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Voir le site <u>www.extractivismo.com</u>. Plussieurs ateliers des discussion se sont faits dans les derniers mois au Pérou, Equateur, Bolivie et l'Argentine sur la nécessité de penser cadres de transition et la sortie de l'extractivisme.

Il est vrai que, dans la majorité des cas, les organisations et les réseaux mobilisés sont attelés à l'élaboration d'un diagnostic commun et d'une stratégie concertée de lutte dont l'objectif est nettement défensif : il s'agit d'arrêter et de neutraliser la progression – plus que vertigineuse – des projets à caractère extractiviste. Si bien que les nouvelles structures signifiantes sont encore loin d'avoir pris la dimension d'un débat de société. Certes, les thèmes avancés ont une réelle résonance sociale puisqu'ils s'inscrivent dans l'agenda politique et parlementaire, mais les espoirs en matière économique et politique que de nombreux citoyens latino-américains mettent dans les politiques publiques et les transformations sociales entreprises par les gouvernements progressistes occultent, minimisent et tendent à neutraliser la puissance de ce cadre contestataire.

Il existe, de plus, d'autres obstacles qui ne sont pas seulement dus au caractère asymétrique des luttes ou à la nature du gouvernement auquel elles se heurtent. Il s'agit des difficultés que les mouvements de résistance eux-mêmes éprouvent tant en raison des exigences contradictoires de leurs propres organisations qu'à cause de la persistance d'imaginaires sociaux déterminés concernant le développement.

L'une de ces difficultés est illustrée par l'existence de tensions territoriales. Force est de constater que l'actuel processus d'établissement de territorialité se déploie dans un espace complexe où viennent s'entrecroiser des logiques d'action et des rationalités porteuses de valeurs diverses. Schématiquement, on peut affirmer qu'il existe différentes logiques de territorialité selon que l'on se réfère aux grands acteurs économiques (corporations nationales et trasnationales,), aux États (à différents niveaux) ou aux différents acteurs sociaux organisés et/ou intervenant dans le conflit. D'une part, les logiques territoriales des corporations transnationales et des élites de l'économie ressortissent clairement au paradigme de l'économisme qui privilégie la transformation d'espaces aux ressources naturelles considérées comme stratégiques en territoires dynamiques et productifs. D'autre part, la logique de l'État, à ses différents niveaux, se manifeste généralement dans un espace à géométrie variable. Par exemple, au-delà de différences de régime politique et de modalités d'intervention, l'Argentine et le Pérou présentent de très nombreux points communs pour ce qui est de l'activité minière transnationale à grande échelle : il s'agit de modèles d'expropriation qui donnent la priorité à la logique économiste des firmes transnationales encouragée et aggravée par les politiques publiques nationales et régionales. Le cas de la Bolivie est différent : durant le premier mandat d'Evo Morales, la nouvelle logique étatique entre en conflit avec celle des entreprises et place l'État dans une position doublement contradictoire : d'un côté, une politique de nationalisations qui vise le contrôle étatique de la rente, de l'autre, une rationalité qui obéit à une vision purement économiste du territoire. À leur tour, ces deux logiques cherchent à se fondre dans un principe plus large, en partie redistributif (en établissant un lien entre rente extractive et programmes sociaux).

La question se fait encore plus complexe dans le cas des peuples originaires et de leurs organisations. En effet, la problématique du territoire apparaît ici de plus en plus liée à l'exigence d'autonomie entendue comme autodétermination. Ce qui signifie, comme l'affirme H. Díaz Polanco (2008), la reconnaissance de la diversité et de la différence culturelle ainsi que l'inscription, au sein même du territoire, de droits collectifs, économiques et sociaux. Dans ce sens, la territorialité s'inscrit dans un espace à géométrie variable. Ainsi, outre la résistance effective aux nouvelles modalités d'accumulation du capital, les peuples originaires eux-mêmes et leurs organisations configurent des territorialités multiples.

Ce choc des territorialités semble être au cœur de plusieurs conflits propres au second mandat du gouvernement d'Evo Morales. Il en est ainsi parce que les droits collectifs, inscrits dans la législation internationale (convention 169 de l'OIT; déclaration universelle de l'ONU concernant les droits des peuples indigènes) et adaptés dans la Nouvelle Constitution de l'État plurinational, se combinent et se mêlent au droit territorial – pas toujours de manière

harmonieuse – pour obtenir et jouir des bénéfices économiques que procurent les différents projets d'extraction minièrells concernent la logique territoriale des organisations indigènes paysannes (dont les porte-parole emblématiques sont le CIDOB et la CONAMAQ) qui réclament le respect des autonomies (surtout des Autonomies indigènes originaires paysannes, Autonomías Indígena Originaria Campesinas) et des droits collectifs, tels qu'ils figurent dans le texte de la Charte. Il s'agit du droit à être consulté dans le cadre des structures organiques lorsqu'un projet risque d'affecter les territoires des peuples originaires, du droit à percevoir les bénéfices économiques tirés de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables et, enfin, du droit à disposer d'un environnement salubre sur leur territoire. En somme, en accord avec Bebbington et Beggington (2009), dans le cas de la Bolivie, la problématique du contrôle des biens naturels situe la conflictualité à différents niveaux. Elle permet aussi de nuancer l'opposition entre l'actuel modèle de développement et les communautés indigènes paysannes <sup>17</sup>.

En second lieu, en dépit du passé assez sombre que lègue l'activité extractive, et tout particulièrement l'industrie minière en Amérique latine, dans les pays de grande tradition minière, il existe de fortes réticences à dissocier activité minière et développement. Tel est le cas en Bolivie et au Pérou où peuvent coexister dans la même organisation la dénonciation du pillage et la recherche de bénéfices plus importants pour cette exploitation. L'imaginaire de l'extraction est très présent à travers les récits que l'État et les grandes compagnies sont capables d'alimenter.

Enfin, autre grave problème : l'absence de lien entre des organisations davantage liées au milieu rural qui luttent contre l'extraction, et les mouvements urbains de type territorial et, plus particulièrement, avec les syndicats, qui représentent d'importants segments de la société urbaine. Il est certain qu'une grande partie des organisations impliquées dans la lutte pour la défense de l'environnement agit en milieu rural, parfois dans des zones relativement isolées où vivent des populations paysannes et indigènes. Le déplacement des frontières de l'exploitation menace de tels territoires sur lesquels est souvent porté un regard misérabiliste (populations attardées, économies souterraines) ou sacrificiel (envisagés comme des « déserts » ou des « territoires susceptibles d'être vidés socialement » dans la mesure où, à l'exception de leurs ressources stratégiques, ils ne contiendraient aucun élément ou aucun bien susceptible d'être mis en valeur par le capital). De la même manière, des méga-projets concernent de petites et moyennes localités dont le pouvoir de pression est plus faible et la vulnérabilité plus grande par rapport aux grandes villes. Dans tous les cas, l'éloignement des grands centres urbains contribue à consolider les frontières entre ville et campagne, entre montagne, forêt et côte, comme au Pérou et en Colombie, ou entre petites localités et grandes villes, comme en Argentine, dans la mesure où ces méga-projets (mines, agro-business, barrages, entre autres) n'affectent qu'indirectement les grandes villes. Corollaire : tout cela n'a fait que renforcer les processus de fragmentation territoriale que supposent le développement de projets extractivistes et la consolidation d'enclaves exportatrices.

## Dynamique des luttes et élargissement des frontières du droit

Les mouvements sociaux jouent un rôle non négligeable : ils alimentent l'agenda public et politique, ils contribuent à la constitution d'un nouveau cadre normatif et/ou à la modification des lois en vigueur. On fait ici référence aux lois reconnaissant le droit de consultation des peuples originaires avec un caractère contraignant ou celles qui interdisent un certain nombre d'activités d'extraction. Les lois sur l'interdiction de l'extraction en Argentine

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Les auteurs cités analysent dans le cas de l'exploitation du gaz du Chaco bolivien, la manière dont ces conflits reflètent le croisement et la surperposition de la nouvelle territorialité étatique, des exigences d'autonomie des élites régionales et des exigences territoriales des organisations et des peuples indigènes.

(au niveau des provinces), sur l'interdiction de l'exploitation minière à grande échelle au Costa Rica ou la récente annulation du code géneral de mines au Panama sont autant d'exemples illustrant cette dernière tendance. De telles lois configurent une nouvelle frontière des droits et, dans ce sens, définissent les grandes lignes d'une feuille de route pour une réglementation alternative de l'environnement dont le contenu varie d'un pays à l'autre.

Évidemment, chaque pays connaît une dynamique politique particulière. Ainsi, dans le cas du Pérou, la création de la CONACAMI marque le début du tournant éco-territorial. Mais ce n'est qu'après le massacre de Bagua (juin 2005) que le gouvernement néo-libéral de A. García se voit dans l'obligation d'inscrire dans l'agenda national la revendication du droit de consultation des communautés amazoniennes. C'est ainsi qu'en mai 2010, le Parlement vote une loi sur la consultation conforme à la législation internationale. Cependant, le Président opposera son veto à sa promulgation, formulera ses « observations » et la renverra devant le Parlement. Les points contestés concernent aussi bien le caractère contraignant de la consultation que son extension : le Président s'oppose à ce qu'elle puisse s'appliquer aux peuples paysans des Andes<sup>18</sup>. Le veto présidentiel confirme, par conséquent, la progression du modèle spoliateur attestée par la concession ininterrompue de territoires indigènes pour des activités d'extraction (pétrole, mines, forêts) et de très grands projets d'infrastructure (hydroélectricité, routes).

Dans le cas de la Bolivie, la dynamique est également récurrente, mais connaît divers changements récents. Ainsi, au cours de l'année écoulée, face à une logique étatique en forte progression, des organisations comme la Coordination indigène de l'Orient bolivien (Coordinadora Indígena del Oriente Boliviano, CIDOB) et la Confédération nationale de Aylluys et Markas del Qollasuyo (Confederación Nacional de Aylluys y Markas del Oollasuyo, CONAMAQ) ont adopté une attitude beaucoup plus ferme en faveur de l'affirmation de l'outil fondamental que représente le droit de consultation<sup>19</sup>. Le second mandat d'Evo Morales illustre la consolidation de la nouvelle position de l'État à la suite de la défaite des oligarchies régionales avec, comme corollaire, la promulgation de plusieurs lois stratégiques limitant le droit de consultation et l'autonomie des territoires indigènes dans le but de faciliter le développement des projets d'exploitation du sous-sol<sup>20</sup>. Ainsi, dans un contexte de mobilisation défensive, la CIDOB et la CONAMAO commencent à exiger le respect du droit de consultation que garantit la Constitution bolivienne, le respect des structures organiques (et le refus de votes et de décisions prises par des autorités originaires parallèles) ainsi que le respect de « la cohérence entre le discours de défense de la Terre Mère et la pratique de l'exploitation du sous-sol de la part du gouvernement » (www.cidob-bo.org). Sans doute, la tenue du Contre-sommet de Cochabamba sur le changement climatique (avril 2010) qui regroupe à la table 18 (non reconnue par le gouvernement) les organisations qui

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> En juin 2010, dans une lettre de huit pages, A. García propose de modifier le second paragraphe de l'article 15 du projet de loi qui stipule le caractère contraignant des accords et l'obligation de l'État, dans le cas où aucun accord ne serait obtenu, d'adopter les mesures nécessaires à la sauvegarde des droits collectifs des peuples indigènes. Ce même document exclut la prise en considération des droits des communautés paysannes de la montagne et de la côte.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Au cours d'une série d'entretiens que nous avons menés, à la mi 2009, les responsables du CIDOB et de la CONAMAQ insistent sur le fait que, pour leurs organisations, ce sont le contrôle et la gestion des ressources naturelles sur leurs territoires qui sont fondamentaux et non pas l'exercice du droit de consultation. Cependant, cette position va évoluer à la suite du sommet sur le changement climatique de Cochabamba.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Entrent dans cette catégorie : la loi cadre sur l'autonomie (refusant l'autonomie des territoires indigènes qui sont à cheval sur deux départements ou plus, car cela obligerait à redéfinier les limites de ces divisions territoriales ; de plus, elle stipule que le statut des autonomies indigènes doit être approuvé en vertu d'un référendum et des us et coutumes, comme le demande le CIDOB) ; la loi de régime électoral (limitant la représentation des peuples originaires à 7 sièges et non pas aux 18 qu'exigent conjointement le CIDOB et la CONAMAQ) ; enfin, la loi de la Pachamama, qui prévoit le droit de consultation, avec caractère contraignant, que le parlement n'a jusqu'à présent que partiellement approuvée.

proposent de débattre des questions environnementales dans le pays marque-t-elle un virage. Le changement de conjoncture politique oblige alors les organisations indigènes paysannes à reconsidérer leur stratégie. Ce changement s'explique, au niveau national, par des conflits d'intérêts avec le gouvernement du MAS. Ils ont trait au refus gouvernemental de satisfaire les exigences des organisations citées plus haut, au démarrage de la prospection d'hydrocarbures et de projets en matière d'énergies et de routes. Ils concernent également des concessions accordées pour l'exploitation minière dans les territoires indigènes, qui n'ont fait l'objet d'aucune consultation préalable ou dont les procédures de consultation sont entachées d'irrégularités. Au niveau régional, le changement politique concerne les échanges constants entre organisations ayant la même sensibilité à l'intérieur d'un espace militant latino-américain traversé par un même discours que l'expérience bolivienne elle-même, il faut le rappeler, a contribué à forger et à développer.

Mais il faut ajouter que la discussion autour de la portée du droit de consultation n'est pas exclusive de la Bolivie. En Équateur, la Convention 169 de l'OIT est ratifiée par la Constitution en 1998. Mais elle ne sera pas appliquée. Elle sera amputée et prendra la forme d'une consultation pré-législative, ou ignorera les voies régulières de la consultation qui supposent la reconnaissance des institutions représentatives des peuples indigènes. Autre point remarquable dans le cas équatorien : la criminalisation actuelle des luttes concernant l'environnement qualifiées de « sabotage et terrorisme » qui affecte quelque 180 personnes pour l'essentiel liées à la résistance contre l'élargissement de l'extraction minière à grande échelle<sup>21</sup>. Les déclarations de Correa sur l'« écologisme infantile » des organisations n'a pas aidé au dialogue dans un climat de confrontation ouverte entre organisations indigènes, de la société civile et gouvernement.

En Argentine, enfin, le fait nouveau est l'émergence d'assemblées contre l'exploitation minière à grande échelle présentes dans 12 provinces et organisées au sein de l'UAC. Dans ce pays, l'outil institutionnel par excellence n'est pas la consultation publique mais la loi élaborée au Parlement. Ainsi, de 2003 à 2008, 7 provinces promulguent des lois interdisant l'exploitation minière à grande échelle qui utilise certaines substances chimiques. L'épisode le plus récent de ces luttes est la discussion de la loi nationale sur la protection des glaciers à laquelle la présidente Cristina Fernández de Kirchner avait opposé son veto en 2008. Finalement, et en dépit de fortes pressions de la part des compagnies minières et de certains gouvernements provinciaux, la norme qui vise la protection des sources et des réserves d'eau douce sera adoptée par le Congrès national en septembre 2010. Elle interdit toute activité extractrice dans les régions glacières et peri-glacières, qui représentent 1 % du territoire argentin et où sont situés une partie importante des grands projets miniers (Svampa et Giraud, 2010). Toutefois, la loi sera rapidement contestée au plan juridique et ses dispositions actuelles confirment le manque de volonté du gouvernement et de l'État d'en faire un outil efficace, et permettent ainsi la progression des projets miniers.

\* \* \*

Les mouvements sociaux présentent toujours une dimension à la fois déconstructrice et plus instituante, des réponses défensives et l'ouverture innovante de « champs d'expérimentation » (Boaventura de S. Santos) où se font et se défont les alternatives sociétales.

Selon nous, au cours de ces dernières années, il s'est créé en Amérique latine un espace commun de savoirs alternatifs au développement qui doivent encore se lire comme plus modestes que ce que certains acteurs concernés veulent bien dire. On assiste en effet à la mise

-

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> En 2008, rappelons-le, l'assemblée constituante réunie à Montecristi amnistie quelque 700 personnes passibles de poursuites judiciaires.

en place de thèmes, de mots-d'ordre, de notions qui opèrent comme des cadres d'action collective contestataire de la modernité dominante et alimentent les débats sur la sortie de l'extractivisme et sur une modernité alternative. Ces cadres ne sont pas de purs et simples discours ou outils d'analyse, mais ils risquent de le devenir pour deux raisons. Non seulement les projets d'extraction en cours de réalisation sont démesurés et il y a urgence à arrêter ou neutraliser leur progression, mais ils se trouvent pris dans un champ de tendances contradictoires qu'illustre l'actuelle complémentarité entre langage progressiste et modèle de développement dominant.

À son tour, la voie législative se révèle insuffisante et toujours ardue quoique nécessaire à l'édification d'un nouveau système institutionnel environnemental. Malgré toutes ses difficultés et impasses, cette voie montre qu'il est possible de poser des limites à la politique d'extraction dominante. Elle a également conduit les réseaux et les mouvements à considérer le droit comme un outil de combat, même si un tel processus, étant donné le contexte défensif, est très loin de déboucher sur la production d'un nouveau « régime de la nature » (Escobar, 2005). Par ailleurs, les cas novateurs de l'Équateur et de la Bolivie avec leurs Plans de développement ou Plans du Bien Vivre illustrent les limites et les contradictions de ce processus de production d'une « nouvelle nature étatique ». Enfin, malgré toutes ces fortes contradictions, le débat sur la transition et le « posextractivisme » commence à s'ouvrir ; il s'agit certainement l' un de grands discussions de société qui doivent mener les pays latino-américains.

Traduit de l'espagnol (Argentine) par Georges Durand

# Bibliographie

ALBO, Xavier (2008), «Suma Qamaña = el buen convivir», *Revista Obets*, *Buen Vivir*, *Desarrollo y Maldesarrollo*, n° 4 • décembre 2009 • ISSN 1989-1385, Instituto Universitario de Desarrollo Social y Paz • Universidad de Alicante

ACOSTA, Alberto (2009) *La maldición de la abundancia*, Ediciones Abya Yala, Quito, Équateur.

ACSELARD, Henri, (Org.), 2004 *Conflitos ambientais no Brasil*, Ed. Relume, Dumará: Fundação Heinrich Böll, Rio de Janeiro.

BRIEVA, Susana, CASTELLANI, Ana, FERNANDEZ VILA, M. Fernanda et LARÍA, Patricia (2002), El concepto de desarrollo en las ciencias sociales. Pasado y presente de una categoría central en el análisis de las sociedades latinoamericanas, FLACSO, ronéotypé, 38 p.

CORONIL, F (2002), *El Estado mágico. Naturaleza, dinero y modernidad en Venezuela*, Consejo de Desarrollo Científico y Humanístico de la Universidad Central de Venezuela – Nueva Sociedad, Venezuela, 2002.

BACZKO, B. (1984), *Les imaginaires sociaux*, Paris: Payot, 1984 [trad. cast.: Buenos Aires: Nueva Visión, 1991].

BEBBINGTON, A. (ed.), 2007, Minería, Movimientos sociales y respuestas campesinas, Lima, IEP.

-----y D. Humphreys Bebbington (2009), «Actores y ambientalismo: continuidades & cambios en los conflictos socioambientales en Perú», in J.de Echave et al. (coord.), Minería y Territorio en el Perú. Conflicto, resistencias y propuestas en tiempo de globalización, Lima, coédition Programa Democracia y Transformación Global, Conacami, Cooperación, Univ. Mayor de San Marcos.

BOLLIER, David (2008), «Los bienes comunes: un sector soslayado de la riqueza», *in* Helfrich, S. (dir.) *Genes, bytes y emisiones: Bienes comunes y cuidadanía*, Fundación H. Böll, Mexico.

http://www.boell-latinoamerica.org/download\_es/Bienes\_Comunes\_total\_EdiBoell.pdf

DIAZ POLANCO, H (2008), «La insoportable levedad de la autonomía. La experiencia mexicana», pp. 245-273, in N.Gutierrez Chong, Estados y Autonomías en democracias contemporáneas, Mexico, Plaza y Valdés.

ESCOBAR, A. (2005), «El post-desarrollo como concepto y práctica social», *in* D. Mato (coord.), *Políticas de Economía, ambiente y sociedad en tiempos de globalización*, Caracas, Facultad de Ciencias Económicas y Sociales, Universidad Central de Venezuela, pp.17-31.

ESTEVA, Gustavo (2000), «Desarrollo» in W.Sacks, *Diccionario del desarrollo*, pp.52-78. <a href="http://www.ivanillich.org.mx/Lidicc4.htm">http://www.ivanillich.org.mx/Lidicc4.htm</a>

----- (2007), «Commons: más allá de los conceptos de bien, derecho humano y propiedad.» Entretien avec Gustavo Esteva sur la conception et la gestión des biens communs par Anne Becker, décembre 2007, Mexico.

GUILLAUME, G (2003) Enfoques conceptuales y metodológicos para una sociología de los conflictos ambientales, escrito «a propósito del petróleo y los grupos étnicos en la región amazónica », document pdf.

GOFFMAN, E. (1991), Les cadres de l'experience, Paris, Minuit.

MEYER, David et GAMSON, William (1999) «Marcos interpretativos de la oportunidad política», in Mc Adam, D. Mc Carthy et Zald, M (ed.) Movimientos Sociales, perspectivas comparadas: oportunidades políticas, estructuras de movilización y marcos interpretativos culturales, Madrid, Ediciones Istmo.

GUDYNAS, E - (2009a), «La ecología política del giro biocéntrico en la nueva Constitución del Ecuador», *Revista de Estudios Sociales*, n° 32, Bogota, p.34-47.

-----(2009b), «Diez tesis urgentes sobre el nuevo extractivismo», in AAVV, Extractivismo, Política y Sociedad, CAAP, CLAES, Quito.

-----(2010) «La primarización exportadora otra vez», 30 décembre 2010, *Los Tiempos*, Cochabamba (Bolivie).

HELFRICH, S. (2008), «Commons: ámbitos o bienes comunes, Procomún o «Lo Nuestro». Las complejidades de un concepto», *in* Helfrich, S. (coord.), *Genes, bytes y emisiones: Bienes comunes y cuidadanía*, Fundación H. Böll, Mexico. http://www.boell-latinoamerica.org/download es/Bienes Comunes total EdiBoell.pdf

KOSELLECK, R. (1993), Futuro pasado: para una semántica de los tiempos históricos, Ed.

Paidós Ibérica, Barcelone.

"http://www.casadellibro.com/libro-futuro-pasado-para-una-semantica-de-los-tiempos-historicos/2900000219476".

LEON, MAGDALENA, (2009), «Cambiar la economía para cambiar la vida. Desafios de una economía para la vida», in A.Acosta y E.Martínez, (comp.) El buen vivir. Una vía para el desarrollo. Quito, Abya Yala,

MEALLA, Eloy (2006), «El regreso del desarrollo», en J.C. Scannone y D.García Delgado, *Etica, Desarrollo y Región*, Buenos Aires, Grupo Farrel, Ciccus.

NAREDO, J. M.(2006), Raíces económicas del deterioro ecológico, y social. Más allá de los dogmas, Madrid, Editorial Siglo XXI.

OSPINA; Pablo (2010), «Significados de la radicalización. Análisis de coyuntura», Comité Ecuménico de Proyectos (CEP), ronéotypé.

PORTO GONÇALVEZ, C. (2001), Geografías, Movimientos Sociales. Nuevas Territorialidades y Sustentabilidad; Mexico, Siglo XXI.

RIVAS, Antonio (1998), «El análisis de marcos: Una metodología para el estudio de los movimientos sociales», in P. Ibarra y B. Tejerina, Los movimientos sociales. Transformaciones políticas y cambios culturales, Madrid, Editorial Trotta.

SOUSA SANTOS, B. (2007), «Más allá de la gobernanza neoliberal: El Foro Social Mundial como legalidad y política cosmopolitas subalternas», in Santos y Garavito (ed.), *El derecho y la globalización desde abajo. Hacia una legalidad cosmopolita*, Barcelone, Anthropos.

SNOW, David (2001), « Analyse de cadres et mouvements sociaux », in D. Cefaï et D. Trom (ed.), Les formes de l'action collective, Paris, Éditions de l'EHESS.

SVAMPA, Maristella (2008), Cambio de época. Movimientos sociales y poder político, Buenos Aires, Siglo XXI-Clacso.

------2009), «Imaginarios desarrollistas, giro eco-territorial y cuestión ambiental», communication au Seminario Internacional del Pensamiento Crítico, Teoría y Praxis Política latinoamericana. Las izquierdas latinoamericanas frente a la crisis del capitalismo. Hacia nuevos paradigmas y el «Buen Vivir», Quito, Équateur, SENPLADES, Instituto de Altos Estudios Nacionales, 8-10 décembre (à paraître).

----- y M. ANTONELLI, M. (2009), (ed.), Minería Transnacional, narrativas del desarrollo y resistencias sociales, Buenos Aires, Editorial Biblos-UNGS.

----- P.STEFANONI, B. FORNILLO (2010), *Debatir Bolivia. Los contornos de un proyecto de descolonización*, Buenos Aires, Taurus.

SVAMPA, M. et GIRAUD Marcelo (2010), « Tenemos derecho a los glaciares », in *Clarin*, 27 septembre de 2010.

UNCETA SATRÚSTEGUI, Koldo (2009), «Desarrollo, subdesarrollo, maldesarrollo y

postdesarrollo. Una mirada transdisciplinar sobre el debate y sus implicaciones», *Carta Latinoamericana*, *Contribuciones en Desarrollo y Sociedad en América Latina*, Montevideo, Claes, avril 2009, n° 7 (version pdf).

ZAVALETTA MERCADO, René (2009), *Lo nacional-popular en Bolivia*, La Paz, Plural. 1<sup>re</sup> édition, 1986.